



DOCUMENT D'INFORMATION

Qui décide du bien commun?

Sondage national auprès des Canadiens et des Canadiennes

*Commandé par la Fondation Pierre Elliott Trudeau
en collaboration avec l'Université de l'Alberta*

Objet :

En prévision du neuvième Colloque annuel sur les politiques publiques de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, intitulé « Qui décide du bien commun? » (du 22 au 24 novembre 2012), l'Institut Environics a effectué un sondage national auprès des Canadiens et des Canadiennes sur le thème de la définition du bien commun. Quelles valeurs et priorités, selon les citoyens, définissent ce qui convient le mieux au pays? Dans quelle mesure sentent-ils qu'il y a consensus national sur ces valeurs et priorités? Comment croient-ils qu'on peut concilier les différends fondamentaux quant aux priorités?

Faits saillants :

- Les Canadiens et les Canadiennes sont plus enclins à croire que leurs compatriotes partagent un ensemble de valeurs et de priorités communes quant à ce qui convient le mieux pour le pays. Mais relativement peu de personnes se disent fortement en accord avec l'idée qu'un tel consensus existe, ou peuvent facilement énumérer en quoi consistent ces valeurs et priorités. Si la question porte plutôt sur la définition du bien commun à l'échelle de la province, les résidents de l'Alberta, du Canada atlantique, de la Saskatchewan et du Québec sont un peu plus enclins à indiquer qu'il y a partage de valeurs.
- Parmi douze valeurs définies, qui décrivent le type de pays que devrait être le Canada selon les citoyens, il y a un très large consensus sur quatre d'entre elles comme formant partie du bien commun : traiter les femmes et les hommes sur le même pied d'égalité dans toutes les couches de la société, un système politique qui incite les citoyens à faire connaître leur point de vue aux politiciens, des services de santé financés par les deniers publics et le respect de toutes les religions. La plupart des Canadiens et des Canadiennes considèrent que ces valeurs sont importantes pour les aspirations du pays et croient que la plupart des autres citoyens partagent leur point de vue.
- Il y a aussi un large consensus sur l'importance de quatre autres valeurs, mais la force de ce point de vue est moins nette et les Canadiens et les Canadiennes sont moins convaincus du degré auquel les autres partagent leur propre point de vue. Ces valeurs sont les suivantes : un filet de sécurité sociale qui aide tous les gens dans le besoin, des lois strictes pour maintenir les criminels hors circuit, la protection de l'environnement même si cela ralentit le développement économique et parler ou respecter l'anglais et le français. Pour ce qui est de la protection de

l'environnement et du respect de l'anglais et du français, les Canadiens et les Canadiennes sont portés à croire que la société est beaucoup plus divisée qu'elle ne l'est en réalité.

- Le consensus sur l'importance des quatre dernières valeurs est plus relatif. La majorité des répondants se disent globalement en accord avec l'importance de ces valeurs pour le Canada, mais un plus faible pourcentage se dit « fortement en accord » alors qu'autant de répondants ou plus se disent « en désaccord. » Ces valeurs sont les suivantes : l'accueil intégral des immigrants de toutes les parties du monde, une forte présence militaire, ne pas avoir de grande différence de revenu entre les riches et tous les autres et (au bas de la liste) des impôts aussi bas que possible même si cela limite les services gouvernementaux.
- Le public accorde aux représentants élus une évaluation mitigée pour ce qui est d'équilibrer les intérêts divergents quand il y a de grands différends au sujet d'enjeux importants. Ce point de vue est sensiblement le même que ce soit pour les politiciens à Ottawa, dans les capitales provinciales ou dans les communautés locales. Presque quatre citoyens sur dix considèrent que les grandes divergences d'opinion sur des valeurs importantes peuvent être traitées plus efficacement par une action citoyenne directe qu'en se fiant aux gouvernements élus.
- Il y a un grand appui public pour les actions citoyennes communautaires qui ont eu lieu au Canada au cours des dernières années, spécialement quand elles s'inscrivent dans un processus institutionnel établi. Presque neuf Canadiens et Canadiennes sur dix approuvent le référendum sur la TVH en Colombie-Britannique (bien qu'un peu moins en Colombie-Britannique), six répondants sur dix approuvent le mouvement « Occupy », tandis que juste un peu plus de la moitié des répondants approuvent les protestations étudiantes au Québec (l'appui est notablement moindre au Québec).

Détails des résultats

SUBSTANCE : DÉFINITION DU BIEN COMMUN

1. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas avec l'énoncé suivant : « Malgré la taille et la diversité de la population canadienne, la plupart des Canadiens partagent un ensemble de valeurs et de priorités communes relativement à ce qui est dans le meilleur intérêt du pays »?

Les Canadiens et les Canadiennes sont plutôt portés à croire que leurs compatriotes partagent un ensemble de valeurs et de priorités communes quant à ce qui convient le mieux pour leur pays, mais relativement peu de répondants ont une opinion définitive sur la question. Un peu moins de deux répondants sur dix se disent « fortement en accord » (18 %) avec cet énoncé, alors que 61 pour cent se disent « plutôt en accord », comparativement à un sur cinq qui se dit « plutôt » (14 %) ou « fortement » (5 %) en désaccord. Seuls deux pour cent des répondants sont incapables de donner une réponse claire à cette question.

L'opinion publique sur la mesure dans laquelle il y a consensus national sur les valeurs et priorités communes est notablement la même dans tout le pays. Pour cette question, il est légèrement plus probable d'obtenir la réponse « fortement en accord » à Vancouver (22 %) et chez les personnes de 60 ans ou plus (22 %), tandis qu'un désaccord (« plutôt » ou « fortement ») est plus manifeste au Québec (26 %).

2. *Sur quelles valeurs ou priorités, s'il y a lieu, croyez-vous que la plupart des Canadiens s'entendent relativement à ce qui est dans le meilleur intérêt du pays?*

La réponse nuancée des Canadiens et des Canadiennes à la première question, sur le partage des valeurs et priorités communes, reflète le fait que peu de répondants ont une opinion clairement définie de ce que ces valeurs et priorités devraient être. Quand on leur demande d'énumérer de façon spontanée (sans donner de choix de réponses) des valeurs et priorités communes aux Canadiens et Canadiennes, plusieurs ont des difficultés à établir une liste.

Les valeurs et les priorités les plus souvent énumérées – prospérité/création de richesses/développement économique (25 %) et services publics de santé (25 %) – sont indiquées, chacune, par un seul citoyen sur quatre. Un répondant sur dix énumère le multiculturalisme/la tolérance envers les autres (11 %) et l'éducation (9 %), tandis que moins de personnes mentionnent la démocratie/la liberté (8 %), la protection de l'environnement (6 %), un filet de sécurité sociale (6 %), un bon gouvernement/l'absence de corruption (5 %) et un pays où règne la paix (5 %), suivi d'autres valeurs mentionnées chacune par moins de cinq pour cent des répondants. Un tiers des personnes interrogées (32 %) ne sait répondre à cette question.

Ce que les Canadiens et les Canadiennes mentionnent comme valeurs et priorités communes au pays varie de façon légère selon les régions et les segments démographiques de la population. Les résidents de l'est du Canada et de l'Ontario (particulièrement à Toronto), ainsi que les personnes plus âgées et celles qui ont une scolarisation plus élevée, sont plus enclins à mentionner la prospérité économique. Les résidents de l'Ontario, les femmes, les résidents des villes de taille moyenne et les citoyens ayant une scolarisation et un revenu plus élevés sont plus enclins à mentionner les services publics de santé. La probabilité de mentionner toute valeur ou priorité commune est proportionnelle à la scolarisation (82 % des personnes qui ont des études universitaires peuvent en nommer au moins une, comparé à seulement 47 % de celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires).

3. *Pour chacun des quatre énoncés suivants, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord pour dire qu'il décrit le type de pays que le Canada devrait être selon vous.*

Le sondage présentait douze énoncés qui décrivent un ensemble de valeurs ou de priorités qui définissent le Canada. On a demandé aux répondants de dire à quel point ils étaient d'accord ou non avec chacun des énoncés pour décrire leur propre vision du pays. Les Canadiens et les Canadiennes n'ont eu aucune difficulté à répondre à cette question et le degré de consensus varie significativement d'un énoncé à l'autre, ce qu'on peut classifier selon les trois groupes suivants :

Groupe 1 – consensus social. Il y a consensus social sur quatre des douze énoncés qui correspondent aux valeurs et priorités jugées importantes pour le pays. Dans chacun des cas, au moins neuf citoyens sur dix estiment que l'énoncé reflète leur propre vision de ce que le Canada devrait valoriser en tant que pays; deux tiers ou plus des répondants donnent la réponse « fortement en accord », comparé à moins d'un sur dix qui se dit globalement en désaccord. C'est la question de l'égalité des sexes qui forme le consensus social le plus généralisé, avec plus de neuf répondants sur dix (92 %) qui se disent « fortement en accord », contre seulement un pour cent qui se dit « en désaccord. »

<i>Le Canada devrait être un pays ...</i>	GLOBAL- LEMENT EN ACCORD %	Tout à fait d'accord %	Plutôt d'accord %	Plutôt en désaccord %	Tout à fait en désac- cord %	GLOBAL- LEMENT EN DÉSAC- CORD %
dans lequel les hommes et les femmes sont traités équitablement dans toutes les sphères de la vie.	99	92	7	*	1	1
doté d'un système politique encourageant le Canadien moyen à faire savoir aux politiciens ce qu'il pense.	96	76	20	1	1	2
doté d'un système de santé public qui couvre tous les citoyens et qui est entièrement soutenu par les impôts.	92	66	26	4	3	7
où toutes les pratiques religieuses sont respectées, pourvu qu'elles soient permises par la loi.	90	67	23	5	4	9

Le consensus sur ces quatre valeurs est manifeste partout au pays, à l'exception notable de l'appui des pratiques religieuses qui est moindre au Québec (74 % en accord, contre 25 % en désaccord). L'appui pour un système de santé financé par les deniers publics est plus répandu à Toronto (82 %, fortement en accord). L'appui envers un système politique qui incite les citoyens à s'exprimer auprès des politiciens est plus répandu auprès des citoyens qui ont des niveaux de scolarisation et de revenu plus élevés, et moindre auprès des personnes de 18 à 29 ans (59 %, fortement en accord).

Groupe 2 – large consensus. Il y a quatre énoncés pour lesquels une grande majorité de Canadiens et de Canadiennes s'entendent pour dire qu'ils représentent des valeurs importantes auxquelles devrait aspirer le pays, mais comparé aux énoncés du groupe 1, ils reçoivent moins de réponses « fortement en accord » (environ la moitié de la population). Ces valeurs sont les suivantes : un filet de sécurité sociale qui aide toutes les personnes en difficulté, des lois strictes pour maintenir les criminels hors de la société, la protection de l'environnement même si cela ralentit le développement économique ainsi que parler ou respecter les deux langues officielles du pays.

<i>Le Canada devrait être un pays ...</i>	GLOBAL- LEMENT EN ACCORD %	Tout à fait d'accord %	Plutôt d'accord %	Plutôt en désaccord %	Tout à fait en désac- cord %	GLOBAL- LEMENT EN DÉSAC- CORD %
pourvu d'un filet de sécurité sociale en mesure d'aider toute personne confrontée à des circonstances économiques difficiles.	92	51	41	5	2	7
doté de lois contre le crime strictes, priorisant d'abord et avant tout de garder les criminels à l'écart.	90	59	31	6	3	9
où l'environnement est protégé, même si cela fait en sorte de ralentir le développement économique.	88	49	39	8	2	10
où tous les citoyens parlent, ou du moins respectent, à la fois la langue anglaise et la langue française.	85	51	34	9	4	13

L'opinion sur ces énoncés est uniforme au pays. La différence la plus nette porte sur la réponse « fortement en accord » quant au fait de parler et de respecter l'anglais et le français, qui est plus

répandu au Québec (66 %) et dans le Canada atlantique (62 %) qu'en Ontario (47 %), en Colombie-Britannique (47 %) et dans les Prairies (40 %).

Le nombre de répondants qui se dit fortement en accord avec la présence de lois strictes pour les actes criminels est plus élevé dans le Canada atlantique (69 %) et parmi les allophones (75 %), alors qu'il est moindre au Québec (50 %) et parmi les Canadiens et Canadiennes qui ont un plus haut niveau de scolarisation (44 % des répondants qui ont des études universitaires, comparativement à 67 % de ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires).

Groupe 3 – consensus nuancé. Il y a également consensus pour les quatre dernières valeurs, mais l'opinion y est considérablement plus divisée que pour les groupes de valeurs 1 et 2. Moins de trois répondants sur dix se disent fortement en accord avec chacun des énoncés, alors qu'une proportion similaire ou plus élevée dit être en désaccord.

<i>Le Canada devrait être un pays ...</i>	GLOBAL- LEMENT EN ACCORD %	Tout à fait d'accord %	Plutôt d'accord %	Plutôt en désaccord %	Tout à fait en désac- cord %	GLOBAL- LEMENT EN DÉSAC- CORD %
qui accueille sans restrictions les immigrants de partout à travers le monde.	71	29	42	18	10	28
possédant une armée forte.	66	27	39	24	9	33
où il n'y a pas de différence notable de revenus entre les riches et tous les autres.	63	27	36	22	11	33
où les impôts sont maintenus au plus bas niveau possible, même si cela peut limiter le gouvernement dans sa prestation de services.	53	20	33	30	14	44

Parmi ces quatre énoncés, il y a davantage de consensus sur l'importante pour le Canada d'être un pays accueillant pour les immigrants; pour cet énoncé, les répondants se disent beaucoup plus en accord qu'en désaccord, mais seulement 29 pour cent des répondants se disent « fortement en accord », contre 28 pour cent qui sont globalement en désaccord. Il y a un peu moins de consensus social pour une forte présence militaire au pays et pour une baisse de l'inégalité de revenu. Les Canadiens et les Canadiennes sont plus divisés à savoir si le Canada devrait être un pays à faible charge fiscale, même si cela limite les services gouvernementaux : seulement un répondant sur cinq (20 %) se dit « fortement en accord », tandis que plus du double (44 %) se dit globalement en désaccord.

Étant donné l'appui plus partagé pour ce troisième groupe de valeurs, il n'est pas surprenant de constater que les opinions diffèrent d'un bout à l'autre du pays :

- Sur l'accueil des immigrants, l'accord global est plus manifeste en Colombie-Britannique (83 %) et moindre au Québec (40 %). L'appui de cette valeur est plus élevé chez les hommes (75 %, contre 66 % des femmes) et chez les citoyens plus jeunes (81 %, contre seulement 62 % chez les 60 ans et plus).
- Sur une forte présence militaire, l'accord global est plus répandu dans le Canada atlantique (82 %) et dans les Prairies (81 %), et moindre au Québec (44 %). Le nombre de répondants qui se disent « fortement en accord » avec cet énoncé est plus élevé chez les Canadiens et Canadiennes à faible revenu et moindre chez les personnes qui ont fait des études universitaires.

- Sur l'amointrissement des différences de revenus entre les riches et les autres, l'accord global est plus répandu chez les résidents des communautés rurales (75 %), les femmes (71 %, contre 56 % des hommes) et ceux qui ont de plus faibles revenus (78 %, contre 51 % des répondants qui se situent dans la plus haute tranche de revenu).
- Sur l'idée de maintenir la charge fiscale aussi légère que possible, l'opinion ne varie pas de façon notable au pays, mais le nombre de répondants qui se disent « fortement en accord » est plus manifeste chez les Canadiens et Canadiennes à faible revenu et moins scolarisés, ainsi que chez les hommes et ceux qui ont moins de 30 ans.

4. Dans quelle mesure les autres Canadiens partagent-ils votre opinion à propos de cette affirmation?

Dans le cadre du sondage, on a aussi demandé aux répondants d'indiquer, pour les mêmes énoncés, dans quelle mesure ils croyaient que les *autres Canadiens et Canadiennes* partageaient leur propre point de vue sur les priorités. L'objectif de cette question était de voir dans quelle mesure les répondants estiment qu'il y a consensus social quant à leur point de vue personnel concernant le bien commun au Canada.

L'impression de consensus social tend à être plus forte pour les énoncés qui ont reçu, globalement, plus d'accord, à quelques exceptions près. Pour trois des énoncés du premier groupe, une forte majorité des répondants croient que la plupart des autres citoyens partagent leur point de vue personnel (un système politique qui valorise l'expression, l'égalité des sexes et un système de services de santé financé par les derniers publics). À cela s'ajoute la priorité du deuxième groupe sur les lois strictes pour les actes criminels, où deux tiers (65 %) des répondants estiment que la plupart des citoyens partagent leur point de vue. Pour tous ces énoncés, les répondants qui se disent « fortement en accord » sont aussi les plus enclins à croire que les autres Canadiens et Canadiennes partagent leur point de vue sur la priorité en question.

Pour les huit autres énoncés, moins de la moitié des répondants croient que les autres citoyens partagent leur point de vue, et (dans tout les cas sauf un) la majorité ou beaucoup de répondants estiment que seuls « quelques personnes » partagent leur point de vue. Au bas de la liste, on observe que seul un répondant sur quatre croit que la plupart des autres citoyens partagent son point de vue sur la protection de l'environnement (25 %) et sur le maintien d'une charge fiscale aussi légère que possible (25 %), et la grande majorité indique que « quelques personnes » partagent leur point de vue.

Pour certaines valeurs, il semble qu'il y ait décalage puisque les citoyens sont portés à croire que la société est plus divisée qu'elle ne l'est en réalité. Cela est plus manifeste dans le cas de la protection de l'environnement (88 % des répondants s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une valeur importante, mais seuls 26 % d'entre eux croient que la plupart des autres citoyens partagent ce point de vue) et dans le cas du respect de l'anglais et du français (85 % des répondants s'entendent pour dire que c'est important, mais seuls 33 % d'entre eux croient que la plupart des autres partagent ce point de vue).

<i>Le Canada devrait être un pays ...</i>	<i>Selon vous, votre opinion sur cette affirmation est partagée par ...</i>		
	la plupart des Canadiens %	certains Canadiens %	peu de Canadiens %
doté d'un système politique encourageant le Canadien moyen à faire savoir aux politiciens ce qu'il pense.	71	24	4
dans lequel les hommes et les femmes sont traités équitablement dans toutes les sphères de la vie.	68	27	3
doté de lois contre le crime strictes, priorisant d'abord et avant tout de garder les criminels à l'écart.	65	28	5
doté d'un système de santé public qui couvre tous les citoyens et qui est entièrement soutenu par les impôts.	61	33	5
pourvu d'un filet de sécurité sociale en mesure d'aider toute personne confrontée à des circonstances économiques difficiles.	47	44	8
où toutes les pratiques religieuses sont respectées, pourvu qu'elles soient permises par la loi.	42	48	7
qui accueille sans restrictions les immigrants de partout à travers le monde.	34	56	6
possédant une armée forte.	32	53	13
où tous les citoyens parlent, ou du moins respectent, à la fois la langue anglaise et la langue française.	32	49	16
où il n'y a pas de différence notable de revenus entre les riches et tous les autres.	28	52	17
où les impôts sont maintenus au plus bas niveau possible, même si cela peut limiter le gouvernement dans sa prestation de services.	25	56	16
où l'environnement est protégé, même si cela fait en sorte de ralentir le développement économique.	25	59	15

5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « La plupart des résidents de votre province partagent un ensemble de valeurs et de priorités communes relativement à ce qui est dans le meilleur intérêt de la province »?

En plus de mesurer l'opinion publique sur les priorités nationales partagées, le sondage a également exploré dans quelle mesure les Canadiens et les Canadiennes considèrent qu'il y a partage de valeurs et de priorités communes entre les résidents de leur province. Étant donné le caractère décentralisé et régional de la politique et de la culture canadienne, les citoyens sont-ils plus portés à croire qu'il y a consensus sur le bien commun à l'échelle de leur province?

Les résultats révèlent que l'impression de partager des objectifs communs est beaucoup plus présente dans certaines provinces, mais pas dans les autres. En tout, huit répondants sur dix se dit « fortement » (28 %) « ou plutôt » (54 %) en accord avec le fait que la plupart des résidents de leur province partagent un ensemble de valeurs et de priorités quant à ce qui convient le mieux à la province, par opposition à ceux qui se disent « plutôt » (12 %) ou « fortement » (4 %) en désaccord avec ce fait.

<i>Êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « La plupart des résidents de votre province partagent un ensemble de valeurs et de priorités communes relativement à ce qui est dans le meilleur intérêt de la province »?</i>	GLOBALLEMENT EN ACCORD %	Tout à fait d'accord %	Plutôt d'accord %	Plutôt en désaccord %	Tout à fait en désaccord %	GLOBALLEMENT EN DÉSACCORD %
CANADA	82	28	54	12	4	16
Canada atlantique	93	36	57	5	1	6
Québec	79	28	51	13	5	18
Ontario	81	25	56	13	5	18
Manitoba	88	21	67	7	3	10
Saskatchewan	83	33	50	11	5	16
Alberta	87	42	45	8	4	12
Colombie-Britannique	81	24	57	13	4	17

Dans chacune des provinces, une majorité de répondants se dit globalement en accord avec le fait qu'il y a partage d'un ensemble de valeurs et de priorités, mais les répondants de l'Alberta (42 %) et du Canada atlantique (36 %) sont plus portés à se dire « fortement en accord », alors que la tendance est moindre au Manitoba (21 %).

L'aspect le plus révélateur est qu'en Alberta (23 pour cent de points de différence), au Canada atlantique (19 points), en Saskatchewan (19 points) et au Québec (13 points), les répondants sont plus portés à se dire fortement ou plutôt d'accord avec le fait qu'il y a partage de valeurs à l'échelle provinciale qu'ils ne le sont pour le partage de valeurs à l'échelle nationale. Ailleurs, les citoyens ne voient pas beaucoup de différence entre le partage de valeurs à l'échelle nationale et provinciale.

PROCESSUS : CONCILIER LES DIFFÉRENCES

6. Dans les cas où il y a de grandes divergences d'opinion sur des enjeux importants au pays, dans votre province ou dans votre communauté, à quelle fréquence croyez-vous que les représentants élus font un bon travail pour équilibrer ces différences entre les intérêts divergents?

Les Canadiens et les Canadiennes accordent une évaluation mitigée du travail effectué par leurs représentants élus pour équilibrer les intérêts divergents quand il y a de grands différends portant sur des enjeux d'importance. En tout, un répondant sur cinq (20 %) indique que les politiciens effectuent un bon travail pour équilibrer de telles divergences d'intérêts « la plupart du temps »,

alors que la moitié (50 %) indique que cela arrive « quelques fois » et le reste estime que cela n'arrive « pas très souvent » (20 %) ou « jamais » (7 %).

Cette évaluation de la part du public est notablement semblable que ce soit pour Ottawa, la capitale provinciale ou le conseil municipal, mais il y a une légère amélioration de la cote allant progressivement d'Ottawa à la province, puis à la communauté.

<i>À quelle fréquence croyez-vous que les représentants élus font un bon travail pour équilibrer ces différences entre les intérêts divergents?</i>	Niveau gouvernemental du représentant élu		
	Ottawa %	Capitale provinciale %	Communauté %
La plupart du temps	19	18	23
Quelquefois	48	51	53
Pas très souvent	24	20	16
Presque jamais	8	8	5

L'appréciation du public sur l'efficacité des politiciens à concilier des intérêts divergents varie légèrement au pays. Les évaluations positives sont plus manifestes au Québec, en Saskatchewan et en Alberta, alors qu'ils sont moins présents en Ontario. Pour ce qui est du traitement des enjeux au niveau local, les résidents des zones rurales sont beaucoup plus enclins à dire que leurs représentants locaux effectuent un bon travail « la plupart du temps » (43 %), comparativement aux résidents des grands centres urbains (19 %), des villes de taille moyenne (17 %) et des petites villes (24 %).

Ce schéma est uniforme au sein d'un niveau de gouvernement évalué, ce qui laisse penser que l'opinion des Canadiens et des Canadiennes sur l'efficacité des politiciens est davantage influencée par la province de résidence que par le caractère national provincial ou local des politiciens.

7. *Lorsqu'il y a des désaccords majeurs à propos des valeurs et des priorités importantes dans notre société, sommes-nous mieux de compter sur : a) nos gouvernements élus pour trouver une façon d'équilibrer ces différences, ou b) les citoyens qui prennent des initiatives locales par l'intermédiaire de mouvements de protestation et d'autres moyens pour exprimer ce qui devrait être fait?*

La confiance mitigée des Canadiens et des Canadiennes envers les représentants élus pour traiter les enjeux sociaux difficiles est d'autant plus soulignée dans le contexte de leur efficacité face aux actions citoyennes de masse. Quand on leur demande qui est le plus apte à traiter les divergences d'opinion sur les valeurs et priorités importantes, moins de la moitié des répondants (45 %) choisissent leurs gouvernements élus, comparativement à 38 pour cent qui accordent une plus grande confiance aux citoyens qui mènent des actions communautaires au moyen de protestations ou autre pour dire ce qui devrait s'accomplir. Le reste des répondants croit que les deux choix ont la même importance (8 %), les rejettent tous deux (3 %) ou ne sont pas en mesure de donner une réponse claire (5 %).

La confiance envers les gouvernements élus pour traiter les enjeux principaux auxquels fait face la société est plus forte dans les provinces de l'Ouest (51 %) qu'en Ontario (44 %), au Québec (41 %)

ou dans les provinces de l'Atlantique (44 %). Mais les points de vue sur cette question sont davantage déterminés par le revenu du ménage : les Canadiens et Canadiennes dont le revenu du ménage est de 100 000 dollars ou plus privilégient le gouvernement à l'action citoyenne dans une proportion de 50 à 34 pour cent, tandis que la tendance est inverse pour ceux dont le revenu est inférieur à 30 000 dollars (36 % à 53 %).

L'opinion varie également entre les générations. La confiance envers les gouvernements pour traiter les enjeux importants est plus manifeste chez les citoyens de 60 ans et plus (50 %), suivi des personnes de 30 et 44 ans (47 %), puis celles de 45 à 59 ans (44 %). Les Canadiens et Canadiennes de 18 à 29 ans se répartissent également entre ceux qui font confiance aux gouvernements (39 %) et à l'action citoyenne (40 %).

8. Approuvez-vous ou non les récents exemples d'initiative citoyenne locale qui se sont tenus au Canada (mouvement « Occupy », manifestations étudiantes au Québec, référendum sur la TVH en Colombie-Britannique)?

Dans le cadre du sondage, on a mesuré l'opinion publique sur trois initiatives d'action citoyenne qui ont eu lieu au cours de l'année au Canada, et ce, afin d'évaluer à quel point le public approuve ces façons de faire entendre la voix des citoyens (chacun des répondants a écouté une description en deux ou trois phrases d'un des exemples choisis au hasard). Les trois exemples d'action citoyenne ont reçu l'approbation de la majorité des Canadiens et des Canadiennes, bien que l'étendue de cette approbation varie de façon significative.

	Approbation globale %	Fortement en accord %	Plutôt en accord %	Plutôt en désaccord %	Fortement en désaccord %	Désapprobation globale %
Référendum sur la TVH en Colombie-Britannique	86	52	34	8	3	11
Mouvement « Occupy »	62	19	43	19	16	35
Mouvement étudiant au Québec	56	24	32	20	21	41

Référendum sur la TVH en Colombie-Britannique. Près de neuf répondants sur dix disent être « fortement » (52 %) ou « plutôt » (43 %) en accord avec les efforts entrepris par un groupe de citoyens de la Colombie-Britannique pour forcer la province à tenir un référendum sur la taxe de vente harmonisée (TVH) récemment mise en place. Ce point de vue est présent dans tout le pays, mais est plus répandu dans le Canada atlantique (94 % en faveur) et moins en Colombie-Britannique (78 % en faveur, 19 % contre).

Les répondants en faveur de cette action citoyenne indiquent qu'ils appuient le droit des citoyens de s'exprimer sur les taxes qu'ils paient (51 % de ce groupe), tandis qu'un plus petit pourcentage de répondants indiquent que c'était une action pacifique/légale, que le gouvernement de la Colombie-Britannique n'a pas été honnête à propos de la taxe, que le référendum était adéquat ou qu'ils s'opposent à des taxes/TVH plus élevées par question de principe.

Le peu de Canadiens et de Canadiennes (11 %) qui désapprouvent le référendum sur la TVH indiquent qu'ils ne croient pas que les citoyens étaient bien informés sur le sujet, que la province a besoin des revenus de la TVH, que ce n'est pas la façon de provoquer un changement social, qu'il

revient au gouvernement de prendre des décisions sur les taxes, qu'ils s'opposent en général aux référendums ou qu'ils considèrent que la TVH est une bonne taxe ou meilleure que les autres options.

Mouvement « Occupy ». Six répondants sur dix disent être « fortement » (19 %) ou « plutôt » (43 %) en accord avec le mouvement « Occupy » tel qu'il s'est déroulé au Canada au cours de l'année, comparativement à un tiers qui se dit « plutôt » (19 %) ou « fortement » (16 %) en désaccord. Comme pour le référendum sur la TVH, l'approbation du mouvement « Occupy » est plus marquée au Canada atlantique (74 %) et au Québec (69 %) et moindre en Colombie-Britannique (55 %) et en Alberta (52 %). L'approbation de ce mouvement est aussi plus marquée chez les résidents des zones rurales (68 %) que chez ceux qui vivent dans les principaux centres urbains (58 %).

Étant donné l'accent mis par le mouvement « Occupy » sur les inégalités de revenu, il n'est pas surprenant de voir que l'approbation est plus présente chez les Canadiens et Canadiennes situés dans la tranche de revenu la plus basse (84 % l'approuvent contre 15 % qui le désapprouvent), alors que l'opinion est plus divisée chez ceux qui se situent dans la tranche de revenu la plus élevée (51 % l'approuvent contre 47 % qui le désapprouvent). L'âge est également un facteur déterminant, l'appui est plus fort chez les Canadiens et Canadiennes de 18 à 29 ans (77 %), comparativement à 51 pour cent des personnes de 60 ans et plus.

Ceux qui approuvent le mouvement « Occupy » sont plus portés à croire que les inégalités de revenu forment un enjeu important qui devrait faire l'objet de plus d'attention de la part des gouvernements ou autres instances (52 %) et que les citoyens devraient avoir le droit de protester (35 %). Ceux qui désapprouvent le mouvement indiquent que les protestations ont entraîné des perturbations (29 %), que ce n'est pas là la bonne façon de provoquer un changement social (26 %), que c'est une action inefficace (24 %) ou que cela fait trop partie des politiques ou du programme de la gauche (18 %).

Mouvement étudiant au Québec. Les Canadiens et Canadiennes appuient relativement moins les récentes protestations des étudiants québécois face à l'augmentation des droits de scolarité. Une mince majorité dit être « fortement » (24 %) ou « plutôt » (32 %) en accord avec ce mouvement citoyen, comparativement à quatre répondants sur dix qui se dit « plutôt » (20 %) ou « fortement » (21 %) en désaccord.

Les protestations étudiantes étaient un mouvement propre au Québec, province où l'opinion publique est divisée (45 % l'approuvent contre 53 % qui le désapprouvent) par rapport au reste du pays (60 % l'approuvent contre 36 % qui le désapprouvent). Encore une fois, c'est au Canada atlantique où l'on observe le plus d'appui à ce mouvement citoyen (67 %), tandis que ce point de vue est moins partagé en Colombie-Britannique (51 %). Dans le pays, l'approbation est plus forte chez les femmes, les jeunes, les résidents des zones urbaines et ceux qui ont des niveaux de revenu et de scolarisation moins élevés.

Les répondants en faveur des protestations étudiantes au Québec indiquent qu'ils croient que les droits de scolarité constituent un problème auquel on doit porter plus d'attention (52 %) ou que les étudiants ont le droit de protester (33 %). Ceux qui désapprouvent le mouvement indiquent que les droits de scolarité sont assez bas pour permettre une augmentation (36 %), évoquent l'étendue des perturbations causées par les protestations (33 %) ou disent qu'il ne s'agit pas là d'une façon de provoquer un changement social.

Méthodologie

Les résultats sont tirés d'un sondage téléphonique effectué par le groupe Research House pour le compte de l'Institut Environics entre le 2 et le 14 octobre 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 2 001 Canadiens et Canadiennes adultes (18 ans ou plus). Aux fins de l'analyse, l'échantillon a été segmenté selon les provinces et la taille des communautés afin d'assurer une représentation adéquate de tous les éléments de la population. L'erreur d'échantillonnage est de plus ou moins 2,1 %, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus grande pour les résultats des sous-groupes régionaux ou sociodémographiques.

Les questions du sondage ont été conçues par l'institut Environics en collaboration avec des représentants de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et de l'Université de l'Alberta.